



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Phase 1 de la modernisation de l'usine Chaudière

## **SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE MEILLEURE QUALITÉ POUR CHARNY, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BREAKEYVILLE, SAINT-RÉDEMPTEUR ET SAINT-NICOLAS**

---

**Lévis, le 10 juin 2004.** – L'inauguration officielle de la phase I de l'usine de traitement de l'eau potable Chaudière située à Charny et rénovée au coût de 7 350 000 \$, marque une étape importante pour la sécurité d'approvisionnement en eau de meilleure qualité des résidents des quartiers Charny, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas et éventuellement Saint-Étienne-de-Lauzon.

Le maire, M. Jean Garon, et la députée de Lévis et ministre déléguée à la Famille, Mme Carole Thériège, représentant le ministre des Affaires municipales, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, ont procédé ce matin à l'inauguration des nouvelles installations, en présence de nombreux invités, dont Mme Isabelle Demers, MM. Alain Lemaire et Jocelyn Olivier, membres du Comité exécutif de la ville et représentants respectivement des quartiers Saint-Rédempteur, Charny et Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

### **Une qualité multipliée par dix**

« L'usine Chaudière rénovée est une installation dont nous pouvons être fiers puisqu'elle répond aux plus hautes normes de qualité en matière de turbidité et dispose d'équipements de filtration des plus performants », a déclaré M. Garon.

Les nouvelles normes de turbidité sont dix fois plus élevées que les anciennes, ce qui a obligé les concepteurs à se tourner vers une nouvelle technologie. La phase 1 des travaux inaugurés aujourd'hui a consisté à remplacer les deux anciens décanteurs par des décanteurs de type Actiflo, plus performants et qui occupent beaucoup moins d'espace. Cela a permis de faire passer la capacité nominale de l'usine de 12 000 à 27 000 mètres cubes par jour à l'intérieur des murs existants. De plus, les anciens filtres au sable ont été transformés en filtres sable-anthracite, plus performants. La contribution du gouvernement du Québec à cette première phase est de 3 millions \$ consentie dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

---

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2210, chemin du Fleuve, bureau 101, Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

La phase II du projet consistera à l'ajout d'un système de traitement bactériologique aux rayons ultraviolet à un coût estimé de 1 550 000 \$, ce qui portera le total des investissements pour les deux phases à 8,9 M \$. Les installations ont été conçues pour recevoir le système UV et la Ville entend procéder dès que cet équipement aura été homologué par les autorités compétentes, normalement l'automne prochain pour une entrée en opération au printemps 2005.

M. Garon a dit souhaiter que d'ici là, un nouveau volet du programme d'infrastructures permettra aux autorités gouvernementales de soutenir la Ville dans cette autre phase de la modernisation de l'usine Chaudière.

### **Une capacité de 41 000 personnes**

L'usine dessert actuellement les résidents et entreprises des quartiers Charny, Saint-Rédempteur et d'une partie du quartier Saint-Nicolas, soit une population de plus de 30 000 personnes. Sa nouvelle capacité, suffisante pour une population pouvant atteindre 41 000 personnes lui permettra de répondre en toute sécurité aux besoins de ces secteurs et, éventuellement, de desservir les parties du territoire de l'arrondissement Les-Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui s'alimentent actuellement à partir de puits artésiens.

### **Le quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville**

Parallèlement à la modernisation, une importante conduite d'une longueur de près de trois kilomètres a été mise en place au cours des derniers mois afin de relier l'usine Chaudière au réseau d'aqueduc du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Réalisée au coût de 2,3 M \$, cette conduite desservira une population de près de 2 800 personnes. Le gouvernement du Québec contribue au projet pour un montant de 1 050 000 \$, également dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalité.

Des travaux additionnels devront toutefois être réalisés au réservoir actuel de Sainte-Hélène-de-Breakeyville dont la capacité est requise pour des fins de sécurité incendie et de réserve d'eau potable, ce qui représente un déboursé supplémentaire de l'ordre de 580 000 \$. Il s'agira d'ajouter un poste de surpression au réservoir afin d'assurer un renouvellement constant de la réserve d'eau qui s'y trouve pour des raisons de qualité. L'entrée en fonction de la conduite et des ses équipements complémentaires est maintenant prévue pour le printemps 2005.

En terminant, M. Garon a tenu à remercier le ministre des Affaires municipales, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, représenté par Mme Théberge, pour la contribution de 4 050 000 \$ aux premières phases de la modernisation de l'usine Chaudière et du raccordement du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Il a dit compter encore sur sa détermination et sa collaboration habituelles de Mme Théberge lorsque d'autres projets de réfection des infrastructures de production et de distribution de l'eau potable seront prêts à être présentés.